



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65339

Texte de la question

M Alfred Recours appelle l'attention M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur l'organisation, en 1994, de l'année internationale de la famille. Les divers mouvements familiaux souhaiteraient connaître les modalités d'organisation mises en place dans notre pays et les possibilités offertes à ceux-ci pour participer à la préparation de cette année internationale de la famille, afin d'éviter la dispersion des actions.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Recours Alfred](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65339

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5605